

# Pourquoi la Ville est attachée à ses Temps d'activités périscolaires (TAP)

C'est une des seules villes de l'Eure à proposer encore des Temps d'activités périscolaires (TAP) aux enfants et Mesnil-en-Ouche y tient. On vous explique pourquoi.

Le 10 décembre 2024, le maire de Mesnil-en-Ouche Jean-Louis Madelon invitait les élus, en début de séance de conseil municipal, à un « moment d'échanges » sur les Temps d'activités périscolaires (TAP). « **On est amenés à toucher moins de recettes et subventions pour ces TAP, à nous de voir donc si on réorganise, ou pas, ces TAP** », indiquait-il en préambule.

Ladite réorganisation (ou pas) ne serait mise en œuvre qu'en septembre 2025 mais les élus doivent l'anticiper. Ils le feront d'autant mieux que les tenants et aboutissants leur auront été bien présentés. De ce point de vue le 10 décembre dernier, la présentation faite aux élus a été d'une grande qualité, ce qui permit des échanges eux aussi très enrichissants. Ci-dessous un résumé ainsi que page suivante, un reportage effectué au sein des ateliers (danse, chant, percussions, théâtre, cuisine, jeux de société et même krav maga...).

## L'argent ne fait pas tout

L'argent étant le nerf de la guerre, des précisions ont été données à ce propos. Les TAP pour les 337 élèves des trois écoles de Mesnil-en-Ouche (Beaumesnil, La Barre-en-Ouche et Landepéreuse) coûtent en budget de fonctionnement 1,1 million d'euros par an. Les recettes qui alimentent le budget proviennent de l'État, de la Caisse d'allocation familiale, du Département et enfin des communes (Mesnil-en-Ouche mais aussi les communes extérieures qui auraient des enfants scolarisés à Mesnil-en-Ouche). À Mesnil-en-Ouche, les parents ne sont pas mis à contribution, la commune ayant fait ce choix.

Les restes à charge - actuel et à venir, selon le scénario retenu - pour la commune n'ont pas été donnés publiquement mais le maire a estimé qu'ils demeureraient même à l'avenir tout à fait supportables. « **Ce ne sont pas les chiffres qui doivent guider notre politique en la matière mais le bien-être des enfants** », a-t-on à ce propos entendu à plusieurs reprises, de la part d'élus divers, ce 10 décembre 2024.

## Les garder, les supprimer,

## les aménager

Quatre scénarii ont été présentés aux élus. Le tout premier consistait à ne rien changer (maintien des activités actuelles dans le cadre d'une semaine de 4,5 jours, avec école le samedi matin). Le 4<sup>e</sup> scénario envisageait la suppression pure et simple des TAP. Les options 2 et 3 consistaient à proposer des aménagements des TAP au bon vouloir des écoles (en gros, avec une possible répartition différente des TAP durant la semaine, selon les établissements).

« **Que pensent les gens qui travaillent avec les enfants (enseignants et animateurs) du système actuel ?** », a demandé un conseiller. « **Ils souhaitent majoritairement conserver les 4,5 jours et les activités** », lui a répondu Jean-Louis Madelon. Avec quelques précisions données par le service Enseignement de la commune. La participation à ces TAP, basée sur le volontariat, est inégale selon les établissements et activités proposées. À Beaumesnil, 98 % des enfants et familles les plébiscitent. À Landepéreuse les taux de participation sont en forte baisse; ce taux n'est que de 40 % le vendredi.

Donc, les TAP dans leur fonctionnement actuel ne satisfont pas tout le monde. « **Même si les choix sont variés, ce sont les mêmes activités qui sont globalement proposées depuis onze ans, c'est normal qu'il y ait un certain essoufflement** », a considéré un élu. Pas faux, sans doute, mais « **quelle que soit la solution retenue, il y aura des mécontents** », a relevé un autre conseiller. Selon le même élu, qui est aussi enseignant (il s'agit de John Michel) « **les questions de fond sont, d'une part, que veut-on proposer à nos enfants? Et d'autre part, la commune a-t-elle les capacités financières pour maintenir le système ?** »

## Ils seront conservés

Ce n'était pas prévu en début de soirée - quand Jean-Louis Madelon estimait que « **l'idée n'est pas de choisir ce soir mais de recueillir tous les avis** » - mais les élus se sont tout de même exprimés en fin de débat. L'option 3 a recueilli une majorité de suffrages (20), 5 personnes se prononçant pour la 1. Aucune n'a voté ni pour la 2 ni pour la 4. Un élu ne s'est pas prononcé. Deux ont déclaré qu'ils suivraient l'avis de la commission Enseignement ou/et le vote majoritaire.

« **On s'oriente donc vers une réflexion plus approfondie de l'option 3... même si rien n'est décidé** », a sagement conclu Jean-Louis Madelon.

La preuve que tout le monde, à Mesnil-en-Ouche, est attaché aux TAP et à leur maintien, dont les avantages semblent très largement supérieurs aux inconvénients (voir page suivante).

Serge Velain



L'activité « percussion », animée par Nicolas Lemire, est un des choix possibles pour les enfants. Photo Lina Tran



Un atelier théâtre est par ailleurs animé par Sandra Tallet-Laforse. Photo Lina Tran